

Les drogues à 17 ans : analyse régionale d'ESCAPAD 2014

Olivier
Le Nézet

Thibault
Gauduchon

Stanislas
Spilka

Menée régulièrement par l'OFDT, l'enquête ESCAPAD permet depuis quinze ans de décrire les comportements de consommation de produits psychoactifs des jeunes Français de 17 ans. L'enquête, réalisée lors de la journée Défense et citoyenneté, concerne les adolescents présents dans tous les centres du service national en métropole ainsi que dans les DOM (Martinique, Guadeloupe et La Réunion). Elle offre donc, compte tenu de la taille de son échantillon, une représentativité tant nationale que régionale.

Comme pour chaque exercice de l'enquête, les 23 201 adolescents de nationalité française qui ont répondu du 17 au 21 mars 2014 au questionnaire auto-administré anonyme à propos de leur santé et de leurs usages de produits psychoactifs ont en effet précisé leur département de résidence, ce qui autorise une analyse statistique rigoureuse des données à l'échelle régionale¹.

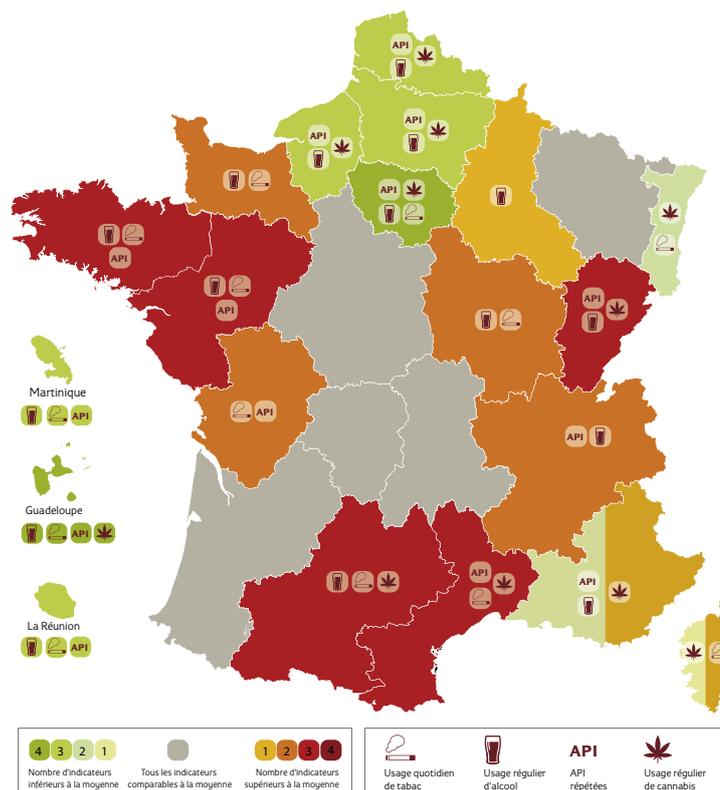
Les résultats nationaux d'ESCAPAD ont été publiés dans le numéro 100 de la revue *Tendances* [1]. Ce numéro décline à présent ces résultats par région.

Ce numéro de *Tendances* propose d'étudier les consommations des jeunes de 17 ans en France métropolitaine et dans les DOM.



Les niveaux d'usages réguliers de tabac, d'alcool et de cannabis, ainsi que la part des alcoolisations ponctuelles importantes répétées parmi les adolescents de 17 ans sont présentés à l'aide de cartes. Les évolutions de ces usages observées entre 2011 et 2014 sont également commentées. Une analyse inédite de l'expérimentation de la cigarette électronique et de la chicha est par ailleurs proposée à l'échelle régionale. Enfin, les niveaux de diffusion de produits illicites comme le poppers, la cocaïne, la MDMA/ecstasy et les amphétamines sont évoqués.

**Synthèse des quatre indicateurs d'usages réguliers :
tabac, alcool, cannabis et API répétées, à 17 ans en 2014**



Exemple de lecture : la Corse associe un usage de cannabis inférieur à la moyenne nationale et un usage de tabac supérieur.
Source : Enquête ESCAPAD 2014, exploitation régionale, OFDT.

L'ensemble des indicateurs régionaux d'ESCAPAD est également accessible sur le site de l'OFDT et sa base ODICER (Observation des drogues pour l'information sur les comportements en régions).

Par ailleurs, la lecture des résultats régionaux de l'enquête de 2011 [2] offrira au lecteur une vision synthétique de l'évolution de ces indicateurs depuis 2008.

1. La difficulté d'obtenir suffisamment de répondants pour chacune des régions se pose particulièrement pour la Corse, qui compte au total 3 316 adolescents de 17 ans (INSEE, 2014). Les comportements des jeunes en Corse n'avaient plus été analysés depuis l'enquête ESCAPAD 2005 [3]. Afin d'y remédier et d'être assuré d'obtenir un échantillon de taille suffisante (n>300) l'enquête s'y est donc déroulée plus longtemps que dans le reste de la métropole.

niveaux compris entre 6 % et 8 %, suivant en cela les tendances retrouvées pour l'usage régulier d'alcool et l'API. Le second, situé dans le sud du pays, regroupe les régions PACA (12 %), Languedoc-Roussillon (13 %) et Midi-Pyrénées (12 %), qui présentent un usage régulier de cannabis supérieur à la moyenne nationale. La Corse s'oppose fortement à ces régions sud avec un niveau plus bas (6 %). Par ailleurs, dans l'est du pays, deux régions mitoyennes, Alsace (6 %) et Franche-Comté (14 %), affichent un contraste singulier par leur prévalence extrême et opposée. Contrairement au tabagisme quotidien et à l'usage d'alcool, les niveaux de consommation régulière de cannabis déclarés par les adolescents réunionnais et martiniquais sont comparables à ceux de leurs homologues métropolitains. Les Guadeloupéens se révèlent quant à eux moins souvent usagers réguliers de cannabis (4 % vs 9 % en métropole).

La hausse globale, de près de 3 points, enregistrée entre 2011 et 2014 au niveau national est portée par une large majorité de régions. Les progressions les plus nettes (6 points de hausse) sont observées dans les régions Pays de la Loire – dont le niveau était pourtant inférieur à la moyenne métropolitaine en 2011 – Franche-Comté et Languedoc-Roussillon. Au total, treize régions ont vu leur niveau de consommation de cannabis significativement augmenter, aucune ne connaissant de baisse.

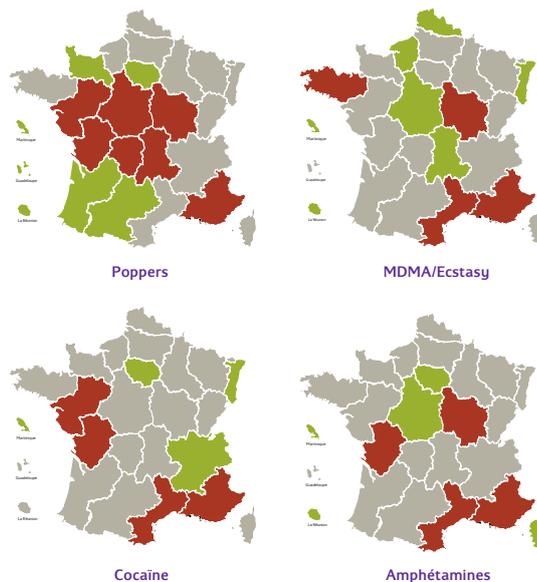
■ Autres substances illicites

Les niveaux régionaux d'expérimentation de substances illicites autres que le cannabis, qui demeurent faibles à 17 ans (compris entre 3 % et 5 %), forment une distribution des usages qui n'offre pas de grille de lecture géographique simple. Les profils des régions se distinguent rarement à propos de plusieurs de ces substances, à l'exception de quatre d'entre elles. Ainsi, la région PACA affiche des usages au cours de la vie toujours plus élevés pour les quatre produits considérés : poppers, MDMA/ecstasy, cocaïne et amphétamines, tandis que les régions Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes présentent les expérimentations supérieures pour trois de ces substances. À l'opposé, l'Île-de-France est la seule région dont trois des quatre niveaux d'expérimentation se révèlent inférieurs à ceux mesurés pour l'ensemble du territoire.

Bibliographie

- [1] Spilka S., Le Nézet O., Ngantcha M., Beck F., « Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2014 », *Tendances*, 2015, 100, 1-8.
 [2] Le Nézet O., Spilka S., Beck F., « Les drogues à 17 ans : analyse régionale de l'enquête ESCAPAD 2011 », *Tendances*, 2014, 95, 1-4.
 [3] Beck F., Legleye S., Le Nézet O., Spilka S., 2008, *Atlas régional des consommations d'alcool 2005*. Données INPES/OFDT. Saint-Denis : INPES, coll. Études santé territoires, 336 p.
 [4] Beck F., Guignard R., Léon C., Richard J.-B., 2013, *Atlas des usages de substances psychoactives. Analyses régionales du Baromètre santé 2010 INPES*. Saint-Denis : INPES, coll. Études santé territoires, 101 p.

Expérimentation d'autres substances illicites à 17 ans



Source : Enquête ESCAPAD 2014, exploitation régionale, OFDT

■ Conclusion

■ Ces résultats régionaux de l'enquête ESCAPAD 2014 confirment les contrastes territoriaux observés lors des exercices précédents, notamment pour les usages d'alcool. La carte regroupant les quatre principaux indicateurs (voir page 1) permet de dresser une typologie synthétique des grandes tendances observées dans les régions.

■ Cinq régions se situant dans une diagonale sud-ouest/nord-est ne se distinguent jamais de l'ensemble du territoire : Aquitaine, Auvergne, Centre-Val de Loire, Limousin et Lorraine.

Dix régions présentant au moins un usage régulier supérieur à la moyenne forment deux blocs homogènes. Le premier se situe sur une grande partie de la façade ouest du pays, avec la Bretagne et les pays de la Loire, dont trois des indicateurs sont supérieurs, ainsi que la Basse-Normandie et Poitou-Charentes, avec deux des indicateurs retenus au-dessus. Le second est plus à l'est, avec un axe nord-sud qui va des Ardennes aux Pyrénées. Les régions Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon cumulent trois indicateurs supérieurs à la moyenne, alors que Rhône-Alpes et Bourgogne n'en affichent que deux et que la Champagne-Ardenne se distingue uniquement par son usage régulier d'alcool.

■ Le nord du pays, les trois départements d'outre-mer mais aussi la région Alsace s'opposent fortement aux autres régions, avec au moins deux indicateurs plus faibles que ceux mesurés pour l'ensemble du territoire métropolitain. Les quatre indicateurs sont concernés pour l'Île-de-France et la Guadeloupe et trois pour les deux autres DOM, la Haute-Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.

■ Enfin les régions du sud-est de la France (PACA et Corse) se singularisent en associant au sein d'un même territoire des comportements divergents selon les produits : elles sont en effet les seules à afficher à la fois un indicateur supérieur et un autre inférieur.

■ Définitions

Expérimentation : au moins un usage au cours de la vie
Usage régulier d'alcool ou de cannabis : au moins 10 usages au cours des trente derniers jours précédant l'enquête ;

Usage quotidien de tabac : au moins une cigarette par jour au cours des trente derniers jours précédant l'enquête ;

Alcoolisation ponctuelle importante (API) répétée : au moins 3 API dans le mois.

■ **Lecture des cartes** : la présence d'une couleur rouge ou verte indique que l'écart avec le reste de la France est statistiquement significatif.

- supérieur
- comparable
- inférieur

Par exemple, dans la première carte de la page 2, le tabagisme quotidien en Bourgogne (39 %) est significativement supérieur à celui du reste de la France.

tendances

Directeur de la publication
François Beck

Comité de rédaction
Henri Bergeron, Emmanuelle Godeau,
Bruno Falissard, Aurélie Maget, Isabelle
Varescon, Frank Zobel

Rédactrice en chef
Julie-Émilie Adès

Infographiste / Frédérique Million
Documentation / Isabelle Michot

Observatoire français des drogues
et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr